

Séance du 08 avril 2022

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

08-04-2022-17

Date de convocation le 31/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procuration : 2
Votants : 14

Le huit avril deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, DAUBAS, GUITTONNEAU, GRAUX et LOQUET ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE

Était absente excusée : Mme CAZENAVE

Procurations : M. HILLOOU a donné procuration à M.LETARGUA

M.LAPÊTRE a donné procuration à Mme BAZIARD

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 064-216403964-20220414-08_04_2022_17-DE

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer, comme chaque année, le montant des différentes subventions qui seront versées aux associations communales.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Montant 2021	Montant 2022
ASS SPORTS ET LOISIRS CCLO	1 800,00 €	2 600,00 €
CLUB TOUSTEM YOUENS	4 000,00 €	6 000,00 €
MAGL à l'aventure	- €	600,00 €
FOYER RURAL	10 300,00 €	12 300,00 €
FRANCS TIREURS DE MONT	4 000,00 €	4 000,00 €
GUIT ET GUITAR	- €	13 000,00 €
MEDAILLES MILITAIRES	200,00 €	200,00 €
FNACA	- €	200,00 €
AMICALE ANCIEN COMBATTANTS	- €	3 000,00 €
LOISIR SOLIDARITE RETRAITES 64	1 000,00 €	1 000,00 €
PECHE APPMA DES BAISES	200,00 €	200,00 €
SOCIETE INTERCOMMUNALE DE CHASSE	2 500,00 €	2 500,00 €
Comice Agricole LAGOR	- €	600,00 €
CLUB DE PELOTE PELOTARI MAG LENDRESSE	7 200,00 €	7 200,00 €
USCG UNION SPORTIVE CASTETIS GOUZE	7 200,00 €	7 200,00 €
ASS MAISON FAMILIALE RURALE INSTITUT RURAL DE MONT	1 500,00 €	1 500,00 €
VIVRE ENSEMBLE	500,00 €	500,00 €
LO SOLAN GAF	1 500,00 €	1 500,00 €
LO SOLAN Centre Social Itinérant	4 500,00 €	4 500,00 €
MÉMOIRE DU CANTON DE LAGOR	800,00 €	800,00 €
Sous TOTAL	47 200,00 €	69 100,00 €

ANCIENNEMENT CCAS		
A TOUT SERVICE	1 000,00 €	1 000,00 €
ALLIANCE 64	400,00 €	400,00 €
ASSOCIATION SCLEROSE EN PLAQUES (AFSEP)	- €	200,00 €
LES RESTOS DU CŒUR MOURENX	1 500,00 €	1 500,00 €
SECOURS CATHOLIQUE PAYS DE L'ADOUR	500,00 €	500,00 €
SANTAT SSIAD	2 000,00 €	2 000,00 €
SANTAT Centre de Santé	2 687,53 €	2 687,53 €
ADELFA	500,00 €	500,00 €
SECOURS POPULAIRE	- €	500,00 €
Croix rouge Française ORTHEZ	500,00 €	500,00 €
Sous TOTAL	9 087,53 €	9 787,53 €
AUTRES		
Tournoi ARTIX Finaliste Principal	- €	250,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	1 000,00 €	- €
SOS AMITIE PAU	- €	500,00 €
CCFD TERRE SOLIDAIRE	400,00 €	400,00 €
FOULEES DU BASSIN DE LACQ	- €	1 000,00 €
PREVENTION ROUTIERE	- €	500,00 €
Sous Total Autres	1 400,00 €	2 650,00 €
TOTAL GENERAL	57 687,53 €	81 837,53 €

Mme GRAUX, LOQUET et M. HILLOOU, LETARGUA et SALLEFRANQUE pour le Foyer Rural, M. CLAVE pour l'USCG et Mme ETCHART Guit & Guitar en qualité de membres du conseil d'administration de ces associations sortent de la salle au moment de l'examen de la subvention et ne participent pas au vote de cette même subvention

Le Conseil municipal adopte l'attribution des subventions telles qu'inscrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216403964-20220414-08_04_2022_17-DE